

**RÉINTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES
PERSONNES AYANT UNE LÉSION
CÉRÉBRALE (Niagara) inc.**

**GUIDE DES
PROGRAMMES ET DES
SERVICES**



Formats accessibles et aides à la communication

Pour demander des mesures d'adaptation ou obtenir notre matériel dans un autre format, appelez Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) inc. au 905 687-6788, poste 663, ou en allez à www.bicr.org.

Nous vous invitons aussi à nous faire part de vos commentaires sur l'accessibilité à BICR.

Note :

Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) inc. reconnaît le soutien financé accordé à bon nombre de ses programmes et services par Santé Ontario Ouest et le gouvernement de l'Ontario.

Les points de vue exprimés dans cette publication sont ceux de Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) inc. et ne reflètent pas nécessairement ceux de Santé Ontario Ouest ou du gouvernement de l'Ontario.



INTRODUCTION À BICR - RÉINTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES PERSONNES AYANT UNE LÉSION CÉRÉBRALE (NIAGARA)

Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) ou BICR est un organisme sans but lucratif qui offre des services de réadaptation et de soutien aux personnes vivant avec les séquelles d'une lésion cérébrale acquise. Notre bureau administratif est situé à Thorold; toutefois, nous fournissons des services dans toute la région de Niagara.

BICR a été fondé en 1988 par un groupe de parents et de professionnels préoccupés par le manque de services spécialisés dans la région.

Un conseil d'administration bénévole encadre les programmes. Il est composé

- d'un des fondateurs de l'organisme,
- de professionnels de la réadaptation,
- de partenaires communautaires.

Le financement provient de diverses sources, notamment :

- Santé Ontario Ouest, le ministère de la Santé et le gouvernement de l'Ontario;
- des tiers,
- Des activités de financement et des dons de particuliers.



Bureau principal

3340 Schmon Parkway, unité 2

Thorold (Ontario) L2V 4Y6

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 8 h à 16 h

MISSION

Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale fournira soutien et leadership aux personnes de la région de Niagara qui ont une lésion cérébrale acquise, à leur famille et à leurs proches aidants. Nous favorisons l'autodétermination, créons des possibilités d'adaptation utile et facilitons l'évolution de l'organisme et de ses ressources humaines. Nous contribuons à l'avancement dans le domaine de la réadaptation et établissons des partenariats qui favorisent le dialogue continu avec les personnes ayant une lésion cérébrale et leur réseau de soutien.

VISION

Être chef de file dans le domaine de la réadaptation des personnes ayant une lésion cérébrale acquise et se faire champion de la réintégration communautaire.

PHILOSOPHIE

La prestation des services de soutien est fondée sur les convictions suivantes :

- Chaque personne est un adulte unique qui mérite respect et dignité.
- Le soutien doit être souple, personnalisé et fondé sur les choix, les capacités et les réseaux de soutien existants du participant.
- Le choix comporte souvent des éléments de risque. Autant que possible, on permettra aux personnes de faire face aux conséquences de leurs choix, dans la mesure où elles le peuvent.
- L'autonomie est un processus dynamique qui passe par le recours aux gens et aux services pertinents à mesure que les défis et les réussites changent.

Nous défendons rigoureusement les droits de la personne et favorisons la reconnaissance des lésions cérébrales acquises ainsi que la façon dont elles touchent les personnes qui en sont atteintes et leur famille grâce à des activités de revendication et de sensibilisation du public.

MODÈLE DE SOUTIEN

À Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) inc. (BICR), nous reconnaissons l'importance de fournir aux participants les moyens nécessaires pour faire des choix éclairés et participer activement à la prise des décisions concernant leur vie.

BICR se fonde sur le modèle de participation communautaire *Whatever it Takes*ⁱ et ses services sont guidés par les principes suivants :

Mise en valeur de la personne : Chaque personne est le meilleur expert qui soit en ce qui concerne sa vie. Comme toutes les personnes ayant une lésion cérébrale acquise sont différentes, à BICR, nous nous efforçons d'apprendre à connaître chaque participant en tant qu'être unique. Le personnel aide les participants à pratiquer des activités pertinentes et enrichissantes.

Respect : Le respect de la personne est primordial. En effet, les interventions ne doivent pas faire plus de tort que de bien. Le participant et sa famille, s'il y a lieu, sont considérés comme des membres de l'équipe de réadaptation et participent activement aux processus d'évaluation, d'établissement d'objectifs, de mise en œuvre de programmes ainsi que de surveillance et d'évaluation de leur plan.

Collaboration : Le personnel accompagne les participants dans l'établissement d'objectifs SMART : **S**pécifiques, **M**esurables, **A**ceptables, **R**éalistes et **T**emporelsⁱⁱ. Dans le cadre de leur travail auprès des participants, les membres du personnel adoptent une approche axée sur la collaboration : ils travaillent avec les participants au lieu de tout faire pour eux. Pour ce faire, le personnel apprend à connaître chaque participant dans le contexte de son ancien mode de vie, de ses relations, de ses habiletés, de ses valeurs, de ses tendances comportementales et de sa personnalité. Nous préconisons l'autonomie et axons la réadaptation sur l'acquisition de compétences fonctionnelles de la vraie vie.

Exploitation des forces : Les services mettent à profit les forces et les capacités du participant. En effet, les services de réadaptation visent à maximiser les forces du participant et à montrer à ce dernier des façons de s'adapter à de nouvelles façons de faire. Les membres du personnel reconnaissent et évaluent les risques raisonnables et y sensibilisent les participants.

Interdépendance communautaire : À BICR, nous reconnaissons que, tôt ou tard, nous avons tous besoin de quelqu'un. En outre, nous savons que les sources de soutien naturel sont plus durables que les sources de soutien professionnel. Par conséquent, en aidant les participants à nouer et à maintenir des relations constructives, nous leur permettons de renforcer leur « capital social » (Condeluci)ⁱⁱⁱ. Cette stratégie s'avère aussi un élément important du processus de réadaptation communautaire.

** Dans son sens large, le terme « capital social » a trait aux facteurs qui caractérisent des groupes sociaux fonctionnels, notamment les relations interpersonnelles, un sentiment d'identité commun, une compréhension commune, des normes communes, des valeurs communes, la confiance, la coopération et la réciprocité.

i Barry Willer et John Corrigan. (Novembre 1994). *Brain Injury*, 8(7), 647-59.

ii George T. Doran. *SMART Goals*. (1981).

iii Al Condeluci et Jeffrey Fromknecht. (2014). *Social Capital: The Key to Macro Change*.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'ACCÈS AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES DE BICR SE FONDE SUR LES CRITÈRES SUIVANTS :

- On entend par diagnostic de lésion cérébrale acquise tout dommage au cerveau subi après la naissance. Ce dommage peut être attribuable à un événement traumatisant, comme un accident d'automobile, une chute, une agression ou une blessure sportive. Il peut également être causé par un problème médical ou une maladie, notamment une tumeur, un anévrisme cérébral, une infection ou un accident vasculaire cérébral. Les troubles neurodégénératifs et les anomalies congénitales ne sont pas considérés comme des lésions cérébrales acquises.
- Les soins infirmiers spécialisés sont fournis par des organismes professionnels.
- Âge : Il faut avoir au moins 18 ans. On peut toutefois envisager l'admissibilité des personnes de 16 à 18 ans.
- Il faut résider dans la région de Niagara.
- Il faut s'engager à travailler vers l'atteinte d'un objectif établi d'un commun accord.
- Il faut avoir la capacité de participer à un programme de réadaptation et pouvoir en bénéficier. Il faut, entre autres, pouvoir établir des objectifs SMART réalistes et négociés mutuellement et ces objectifs doivent être axés sur l'autonomie à domicile, au travail, à l'école ou ailleurs dans la communauté.
- Les problèmes psychiatriques importants doivent être bien gérés et ne doivent pas empêcher la participation aux services.

Dès qu'un candidat externe commence à recevoir un des services de BICR, on considère qu'il y est admis.

BICR reconnaît qu'aucune de ses ressources existantes n'est de longue durée lorsque les besoins de la personne en soins spécialisés ou sur le plan médical ou physique dépassent la portée des services qu'il offre.

PROGRAMMES



Nous avons mis sur pied un certain nombre de programmes afin de répondre aux besoins variés des personnes ayant une lésion cérébrale acquise. Pendant l’entretien d’accueil, on expliquera ces programmes au demandeur et à sa famille. Les décisions concernant la participation aux programmes tiennent compte des désirs et objectifs du demandeur, des souhaits de la famille, de la disponibilité des programmes et des recommandations de professionnels.



Services en établissement et Programme d’appartement de transition

SERVICE D'ACCUEIL

Présentation d'une demande

Pour recevoir des renseignements sur les services, il faut communiquer avec le coordonnateur à l'accueil à BICR.

Le coordonnateur à l'accueil :

- Expliquera les services offerts aux personnes ayant une lésion cérébrale acquise et aux membres de leur famille;
- Leur enverra de la documentation sur les programmes et les services;
- Déterminera si les services de BICR peuvent répondre aux besoins du demandeur;
- Organisera une réunion pour discuter davantage des services et remplir une demande et les formulaires nécessaires à l'admission;
- Discuter des objectifs et des réalisations qui sont importants pour le demandeur.
- Passera en revue la demande et les rapports pertinents, y compris les renseignements médicaux, afin de déterminer l'admissibilité.
- Expliquera le processus d'admission pour avoir accès aux services.

Il y a parfois une liste d'attente en raison du grand nombre de demandes. Il est donc important de communiquer avec BICR dès le début de la réadaptation afin d'amorcer le processus de présentation de demande.

COORDINATION DE CAS

La coordination de cas est un service à durée limitée qui vise la coordination initiale des services offerts aux personnes jugées admissibles.

Le soutien offert peut comprendre les services suivants :

- Mise en rapport des participants avec d'autres services offerts dans la communauté;
- Initiation aux programmes récréatifs et éducatifs offerts à BICR;
- Revendication de concert avec le participant concernant les besoins immédiats tels que le transport, le logement et les finances;
- Aide à l'établissement d'objectifs personnels;
- Appui quant au passage aux services de BICR à mesure que des places se libèrent.

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

Grâce aux Services psychologiques, les participants ayant subi une lésion cérébrale peuvent mieux comprendre leurs forces et leurs difficultés, et ainsi mieux s'adapter à leur nouvelle réalité et mener une vie enrichissante.

Le travail de notre psychologue comprend les éléments suivants :

- Évaluations psychologiques, neuropsychologiques et comportementales;
- Traitement psychothérapeutique après une lésion cérébrale (aide à l'intuition et à la prise de conscience, gestion du stress et régulation des émotions, résolution collaborative de problèmes et reconstruction de l'identité personnelle);
- Intervention neurocomportementale (comprendre le rapport entre le cerveau et le comportement et élaborer des stratégies de gestion convenables);
- Réadaptation cognitive;
- Éducation du personnel et de la famille.

Le but premier de la psychologie dans le contexte de la réadaptation des personnes ayant une lésion cérébrale consiste à aider les participants, les membres de leur famille et les autres personnes qui les soutiennent à surmonter les difficultés, à cheminer vers l'atteinte des objectifs pertinents et à améliorer leur qualité de vie.

PROGRAMME DES SERVICES SOCIAUX

Le personnel des Services sociaux de BICR offre des services tant aux personnes ayant une lésion cérébrale acquise qu'aux membres de leur famille. Le programme des Services sociaux est personnalisé et axé sur les objectifs. Il comprend les éléments suivants :

- Évaluation individuelle et familiale;
- Counseling individuel, de couple et familial;
- Travail de groupe;
- Mises en rapport et partenariats avec d'autres organismes communautaires afin de faciliter la prestation optimale de services, p. ex. des programmes de traitement des problèmes liés à l'alcool et aux autres drogues;
- Éducation de la famille;
- Soutien et revendication.

PROGRAMME DE FORMATION AXÉE SUR LA CAPACITÉ PERSONNELLE DE RENDEMENT

En partenariat avec la Marche des dix sous de l'Ontario, le personnel du Programme de formation axée sur la capacité personnelle de rendement (PET) propose un programme de jour aux personnes qui ont besoin d'aide pour perfectionner certaines compétences avant de se mettre à chercher un emploi ou un poste bénévole ou de jouer un rôle actif dans la communauté.

Services offerts :

- Acquisition de compétences : apprendre grâce à diverses activités d'acquisition de compétences fonctionnelles et participer à des activités de groupes, c.-à-d. habiletés de vie comme l'épanouissement personnel et la prise de conscience de soi, aptitudes sociales favorables à la réintégration communautaire et méditation et pleine conscience pour améliorer le bien-être affectif.
- Exercice physique : participer à des programmes d'exercice individuels et de groupe visant à promouvoir l'adoption d'un mode de vie sain, p. ex. tai-chi, yoga adapté, natation et autres activités physiques.
- Épanouissement par les loisirs : prendre part à des activités de loisirs et interagir socialement avec d'autres personnes au sein d'un groupe.
- Acquisition de compétences en milieu communautaire : participer à des sorties où les participants mettront en pratique, avec de l'aide, leurs aptitudes dans un milieu communautaire réel et recevront une rétroaction.
- Stages bénévoles : faire du bénévolat assisté auprès d'organismes communautaires afin de redonner à la société.



Activités du programme PET

PROGRAMME PROFESSIONNEL

En novembre 1999, BICR a mis en place des services professionnels afin d'aider les participants à se fixer des objectifs liés à l'emploi en fonction de leurs intérêts et habiletés.

Les personnes qui ont subi une lésion cérébrale acquise et qui sont prêtes à s'engager à atteindre un objectif professionnel y sont admissibles.

Possibilités offertes dans le cadre du programme professionnel :

- Stages bénévoles
- Placements d'emploi
- Formation en milieu de travail
- Évaluation professionnelle
- Programme de préparation à l'emploi
- Emploi saisonnier
- Planification d'emploi
- Évaluation du milieu de travail
- Essais d'emploi
- Formation préalable à l'emploi
- Soutien des objectifs en matière d'éducation
- Plan de retour au travail



Activités d'initiatives bénévoles et de placements d'emploi

SERVICES DE LOISIRS

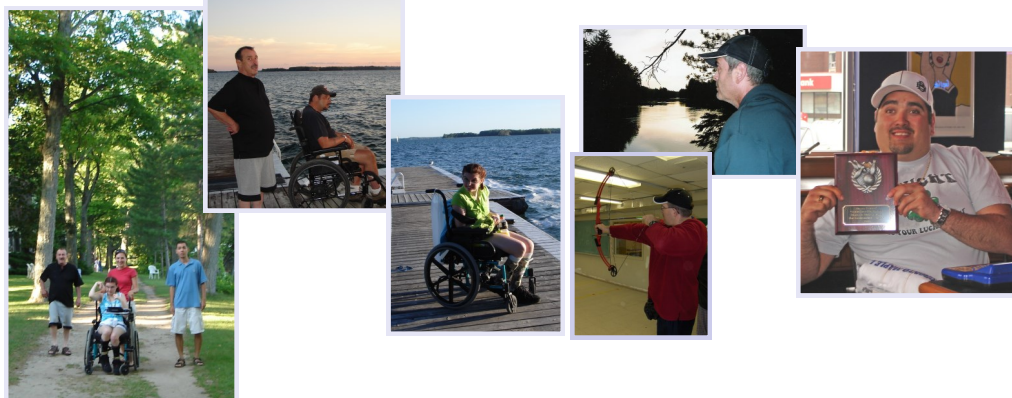
BICR offre des services et un soutien aux personnes qui veulent participer à des activités sociales et de loisirs dans la communauté.

La publication trimestrielle *Learning and Leisure Guide* et un calendrier des loisirs donnent un aperçu des activités de groupe thérapeutiques et de loisirs, notamment :

- Groupe WRAP (Work, Rest and Play) – une collaboration avec la Commission des parcs du Niagara. Toutes les semaines, des participants de BICR se portent volontaires pour aider à semer dans les serres et à entretenir les jardins dans les parcs.
- Groupes sociaux et de soutien pour hommes et femmes.
- Canot, fléchettes, quiz musical et bingo.

BICR propose également des possibilités d'excursions d'un jour ou de vacances tout au long de l'année, par exemple :

- Des événements sportifs (p. ex. match des Blue Jays, des Hamilton Tiger Cats et des Toronto Rock Lacrosse et autres événements sportifs professionnels).
- Des visites de musées et des activités culturelles (p. ex. Musée royal de l'Ontario, le Centre des sciences de l'Ontario, le Performing Arts Centre), des sorties dans des parcs thématiques et à des foires d'automne (p. ex. Canada's Wonderland, Marineland, Balls Falls Art Festival et Welland Food Festival).
- Vacances au Parc Geneva à Orillia, où on peut se détendre avec un livre sous l'ombre d'un arbre, réaliser un bricolage, faire une randonnée dans la nature, se baigner ou encore faire du canot sur les eaux calmes du lac du Parc Geneva. À la demande de participants, on a aussi organisé des voyages au Mexique et à Cuba.



Diverses activités de loisirs

SERVICES DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Programmes de services de soutien communautaire – Les personnes adressées à ce programme pourraient vivre toutes sortes de difficultés dans leurs efforts pour retrouver leur ancien mode vie. Une lésion cérébrale acquise peut avoir des répercussions sur tous les aspects de la vie d'une personne, y compris sur ses interactions avec les gens de son entourage, la façon dont elle se rappelle, planifie et organise ses activités quotidiennes, la façon dont elle se déplace dans la communauté, la façon dont elle se sent par rapport à son traumatisme et son interprétation de la façon dont celui-ci a changé sa vie. Chaque nouveau participant au Programme de services de soutien communautaire est pris en charge par un gestionnaire de cas, qui recueillera des renseignements de diverses sources (dossier médical ou de réadaptation, outils d'évaluation de la capacité fonctionnelle, entrevues, observations directes, etc.) pour aider le participant à cerner ses forces et ses besoins. Dans le cadre de ce programme, on peut offrir un soutien en réadaptation dans les domaines suivants, entre autres : activités préprofessionnelles et professionnelles, éducatives, financières, à domicile et récréatives.

Nous négocions avec le participant et ses proches **un plan de services individualisés** qui définit les activités de réadaptation et de soutien auxquelles nous l'encourageons à prendre part avec son gestionnaire de cas. Voici quelques exemples d'activités possibles :

- Aide à la planification et à l'apprentissage de stratégies visant à favoriser l'autonomie.
- Aide à l'exécution des tâches de la vie quotidienne, comme établir un budget, aller à l'épicerie, planifier les repas, cuisiner et accomplir les tâches ménagères.
- Utilisation de stratégies pour pallier les limitations sur le plan de l'apprentissage, de la résolution de problèmes et de la mémoire.

Le Programme de services de soutien communautaire a pour but de faciliter la réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale acquise. Comme les services sont habituellement d'une durée limitée, nous encourageons les participants à trouver d'autres personnes au sein de leur réseau de soutien qui pourraient, au besoin, les soutenir à plus long terme.



Divers événements communautaires

SERVICES EN ÉTABLISSEMENT

BICR gère actuellement quatre établissements communautaires dans la région de Niagara, soit deux à Welland, un à St. Catharines et un dernier à Niagara Falls. Le personnel de ces établissements assure un soutien jour et nuit, sept jours sur sept.

Les participants au Programme de services en établissement collaborent à la détermination de leurs objectifs de réadaptation avec l'aide du gestionnaire de case et des conseillers en réadaptation. Ils participent à divers programmes selon leurs champs d'intérêt et leurs besoins. L'aide pour accéder à des services de soutien communautaires est offerte au cas par cas.

Le rôle du personnel consiste à aider les participants à exécuter toutes sortes de tâches, notamment les activités de la vie quotidienne, à les faire participer à des activités productives et importantes et à promouvoir la participation fréquente à la vie communautaire. La réadaptation d'une personne repose sur les efforts collectifs déployés par le participant, les membres de la famille, le personnel et les partenaires communautaires.

PROGRAMME DE LOGEMENT DE TRANSITION ST. PAUL

Le Programme de logement de transition St. Paul est le fruit d'un partenariat avec l'Association canadienne pour la santé mentale. Des services de soutien sont offerts jour et nuit dans un établissement de sept lits situé à Niagara Falls. Ils sont destinés aux personnes qui ont reçu un double diagnostic, c'est-à-dire qui sont atteintes d'une lésion cérébrale acquise et d'un problème de santé mentale. Deux des sept lits sont aménagés dans des appartements indépendants. Toutes les personnes qui présentent une demande de participation au programme auront conclu une entente de rapatriement avant d'y être admises. Le personnel de St. Paul aide les participants à établir un horaire quotidien qui favorisera l'acquisition des aptitudes nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs. En effet, tous les plans de soutien sont adaptés aux objectifs de chaque participant et au milieu dans lequel ce dernier sera réintégré après sa participation au programme.

Toutes les demandes de participation au programme St. Paul se font par l'entremise de Hamilton Health Sciences et sont examinées par un comité d'admission composé de la direction générale (BICR), du gestionnaire de programme (St. Paul), du psychologue (BICR), d'un représentant de Hamilton Health Sciences, d'un représentant de l'Association canadienne pour la santé mentale et d'un navigateur de systèmes régionaux. Les membres du comité se réunissent trimestriellement pour examiner chacune des demandes, déterminer l'admissibilité des demandeurs et créer une liste d'attente par ordre de priorité. Ce sont BICR et Hamilton Health Sciences qui s'occupent de gérer le roulement des participants et la liste d'attente.

BUCKLEY TOWERS – AIDE À LA VIE AUTONOME

Établi dans la ville de Niagara Falls, ce programme offre aux participants des possibilités de logement de transition. Chacun vit dans son propre appartement et le loyer est déterminé en fonction du revenu. Un appartement distinct est réservé au personnel. Le nombre d'heures de soutien dépend des besoins du participant. Les appartements se trouvent à divers étages de l'immeuble.

APPARTEMENTS DE LA RUE BOWDEN – AIDE À LA VIE AUTONOME

Les appartements de la rue Bowden, à Fort Érié, offrent une aide à la vie autonome. C'est grâce à un partenariat entre BICR et Niagara Regional Housing que ce service existe. Il y a un personnel sur place tous les jours pour aider les participants à répondre à leurs besoins. Le personnel offre un soutien adapté aux objectifs établis d'un commun accord. Il peut, par exemple, accompagner les participants à des rendez-vous médicaux ou les aider à dresser un budget et à faire la cuisine. Les participants ont aussi accès à tous les autres services offerts par BICR.

Sommaire des points de services

St. Catharines	Richardson Court	Services en établissement
Welland	Promenade Richelieu	Services en établissement
Welland	Parkdale Place	Services en établissement
Niagara Falls	St. Paul Avenue	Programme de logement de transition
Niagara Falls	Buckley Towers	Aide à la vie autonome
Fort Érié	Bowden Street	Aide à vie autonome

SERVICES EN MILIEU RURAL

La région de Niagara est vaste et compte un grand nombre de petites communautés où les programmes, les services et les systèmes de transport sont limités comparativement à ceux des plus grands centres urbains. Voilà pourquoi BICR a affecté des ressources permettant la prestation de services le long de la rive rurale du lac Érié, de Fort Érié à Wainfleet. Figurent parmi les services des programmes de groupe offerts deux jours par semaine (lundi et mardi) conjointement avec la Brain Injury Association of Fort Erie (BIAFE). On propose les activités suivantes : cuisine, conférenciers invités provenant de la communauté, zoothérapie, activités physiques, sorties sociales et activités d'apprentissage en groupe.

SERVICES BÉNÉVOLES

La participation active de membres de la communauté en tant que bénévoles ajoute de la valeur aux services offerts par BICR. En effet, nous acceptons et encourageons la participation de bénévoles à tous ses échelons de l'organisme et dans le cadre des programmes et des activités qui s'y prêtent.

Les participants de BICR pourraient recevoir l'aide de bénévoles de diverses manières : visites amicales; pairs partenaires; aide au transport; collectes de fonds et stages étudiants.

Si vous pensez pouvoir bénéficier d'un de ces programmes bénévoles, communiquez avec le coordonnateur à l'accueil.

POSSIBILITÉS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Au cours de l'année, BICR offre des ateliers éducatifs au personnel, aux participants et aux familles ou leur communique des renseignements au sujet d'ateliers de la sorte qui leur sont destinés. Ceux-ci peuvent porter sur les sujets suivants, entre autres : les lésions cérébrales acquises, la santé mentale, les bienfaits de la pleine conscience, les problèmes propres aux aidants et l'éthique. Les possibilités éducatives peuvent figurer au *Learning and Leisure Guide*.

COORDONNÉES

**Réintégration communautaire des personnes
ayant une lésion cérébrale acquise (Niagara) inc.**

3340 Schmon Parkway, unité 2

Thorold (Ontario) L2V 4Y6

Tél. : 905 687-6788 ou 1 800 996-8796

Télec. : 905 641-2785

Internet : www.bicr.org

COORDONNATEUR À L'ACCUEIL

Tél. : 905 687-6788

Courriel : intake@bicr.org